



2019



A la recherche de l'information inédite !

La saison est lancée. Six mois de compétition sont ainsi proposés aux amateurs qui concentrent leurs pensées quasi exclusivement sur leurs colonies pour forger en priorité le plaisir de participer, le savourer par la suite avant de connaître si possible la joie procurée par la réussite. La saison hivernale est définitivement remise, le travail administratif inhérent à 2019 terminé.

« Coulon Futé » reste fidèle à sa philosophie de privilégier les résultats « non connus » des amateurs. Et ce pour leur donner, entre autres grâce à des statistiques, matière à réflexion sur les performances sportives des colonies, et ce au plus haut niveau possible de préférence. Toutes les réflexions argumentées menées, individuelles comme collégiales, ne peuvent que contribuer aux fondations d'un futur proche. Cette saison, l'inédit est de nouveau présent dans chaque dossier.

A noter quelques changements par rapport aux années précédentes pour cause d'un résultat vieux et yearlings réunis imposé par l'EPR et la demande des lecteurs de reprendre le nombre de pigeons engagés par tout amateur classé.

Pour percevoir et comprendre au mieux ces changements, « Coulon Futé » rappelle le contexte sportif de chaque entente avant la publication des résultats.

Bonne saison à tous !

Dossier 22 : lundi 19 août

Le décor : cinq lâchers effectués

Pont-Ste-Maxence	très beau, bonne visibilité, est faible	Oost-Vlaanderen	8:20
Pont-Ste-Maxence		le Tournaisis	8:30
Pont-Ste-Maxence		L'Ouest	8:40
Pont-Ste-Maxence		Ath, Lessines	8:50
Pont-Ste-Maxence		Renouveau	9:00

GRANDE VITESSE : PONT-SAINTE-MAXENCE

- *Lâcher : 8h10.*

Le lâcher tournaisien

Trois composantes classifiant par trois définissent le lâcher tournaisien de grande vitesse à savoir l'« Entente des VI », « Tournai » et « Dottignies-Néchin ».

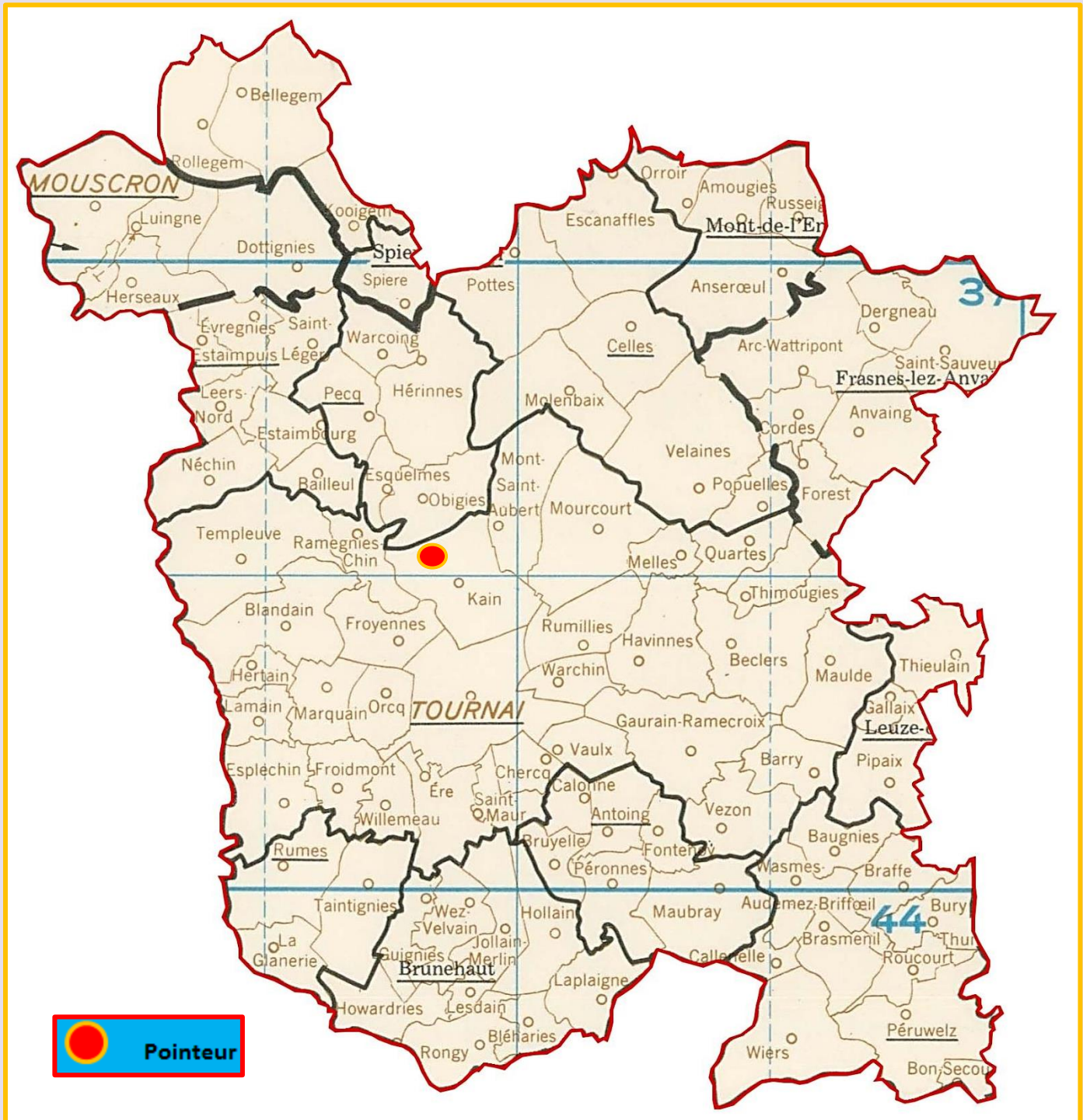
Les lettres A, B et C attribuées respectivement à l'« Entente des VI », « Tournai » et « Dottignies-Néchin » permettent d'identifier le groupement où l'amateur a engagé ses pigeons. Elles peuvent être remplacées par un chiffre en cas de récidive dans le classement. Le nombre suivant la lettre dévoile le nombre de pigeons engagés par l'amateur. Dans le cas du résultat vieux et yearlings réunis, les lettres V et Y usitées indiquent la catégorie du pigeon classé.

Une analyse sommaire :

- *un contingent de 881 pigeons (- 139)*
- *Dottignies et Tournai à parts égales dans le top grâce en très grande partie à une seule et même colonie*
- *65 % du top à l'actif de la colonie du pointeur*
- *le pointeur : Michel Baraffe, de Kain.*



Localisation du pointeur

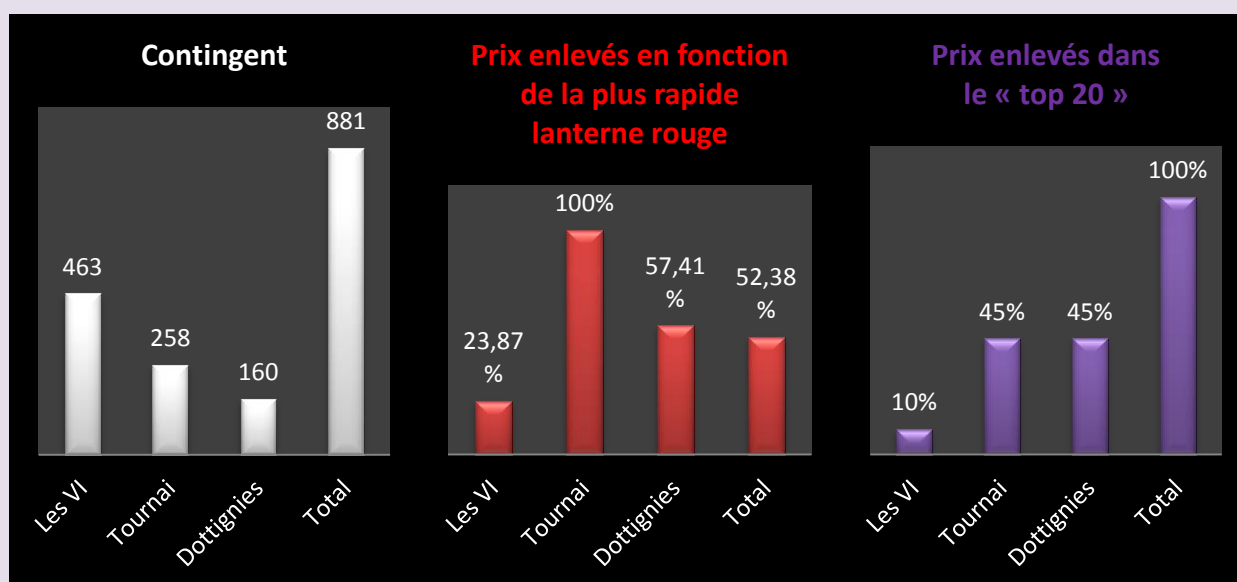


Jeunes : 881.

1 Baraffe Michel, Kain (C-18), 158.241 km, 1667.44. 2 Baraffe Michel (C-2), 1667.15. 3 Casaert Maurice Fils, Néchin (C-13), 159.179 km, 1664.70. 4 Baraffe Michel (B-3), 1663.65. 5 Baraffe Michel (C-4), 1663.36. 6 Baraffe Michel (C-5), 1663.36. 7 Baraffe Michel (C-6), 1662.77. 8 Baraffe Michel (C-7), 1662.77. 9 Baraffe Michel (C-8), 1662.77. 10 Baraffe Michel (B-9), 1662.48. 11 Baraffe Michel (B-10), 1662.19. 12 Baraffe Michel (C-11), 1661.90. 13 Baraffe Michel (B-12), 1661.03. 14 Mahieu Thierry, Laplaigne (A-7), 149.272 km, 1659.93. 15 Baraffe Michel (B-13), 1659.87. 16 Dierickx Luc, Mont-Saint-Aubert (B-8), 162.227 km, 1652.00. 17 Callens Patrick, Mont-Saint-Aubert (B-16), 164.025 km, 1650.98.

18 Creteur Alain, Amougies (B-5), 173.565 km, 1650.90. 19 Dierickx Luc (2), 1649.20. 20 Staelens Joël, Blandain (A-12), 157.038 km, 1646.30...

Le coin des statistiques - Classification par trois						
	Contingent	Lanterne rouge	Prix enlevés en fonction de la plus rapide lanterne rouge		Prix enlevés dans le « top 20 »	
			Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Les VI	463	1506.72	37	23,87	2	10
Tournai	258	1592.86	86	100	9	45
Dottignies	160	1549.03	31	57,41	9	45
Total	881		154	52,38	20	100



GRANDE VITESSE : PONT-SAINTE-MAXENCE

- *Lâcher : 8h30.*

Un premier lâcher athois

Seule l'entente Hunelle Dendre-Lessines-Le Sud, composée des doublages Ath, Blaton et Lessines classant par deux, alimente ce lâcher.

Un général vieux et yearlings confondus, un général vieux et un général juniors sont organisés. Les vieux et les juniors alignés sur le concours « mixé » ne sont pas systématiquement « repris » dans le général vieux ou yearlings.

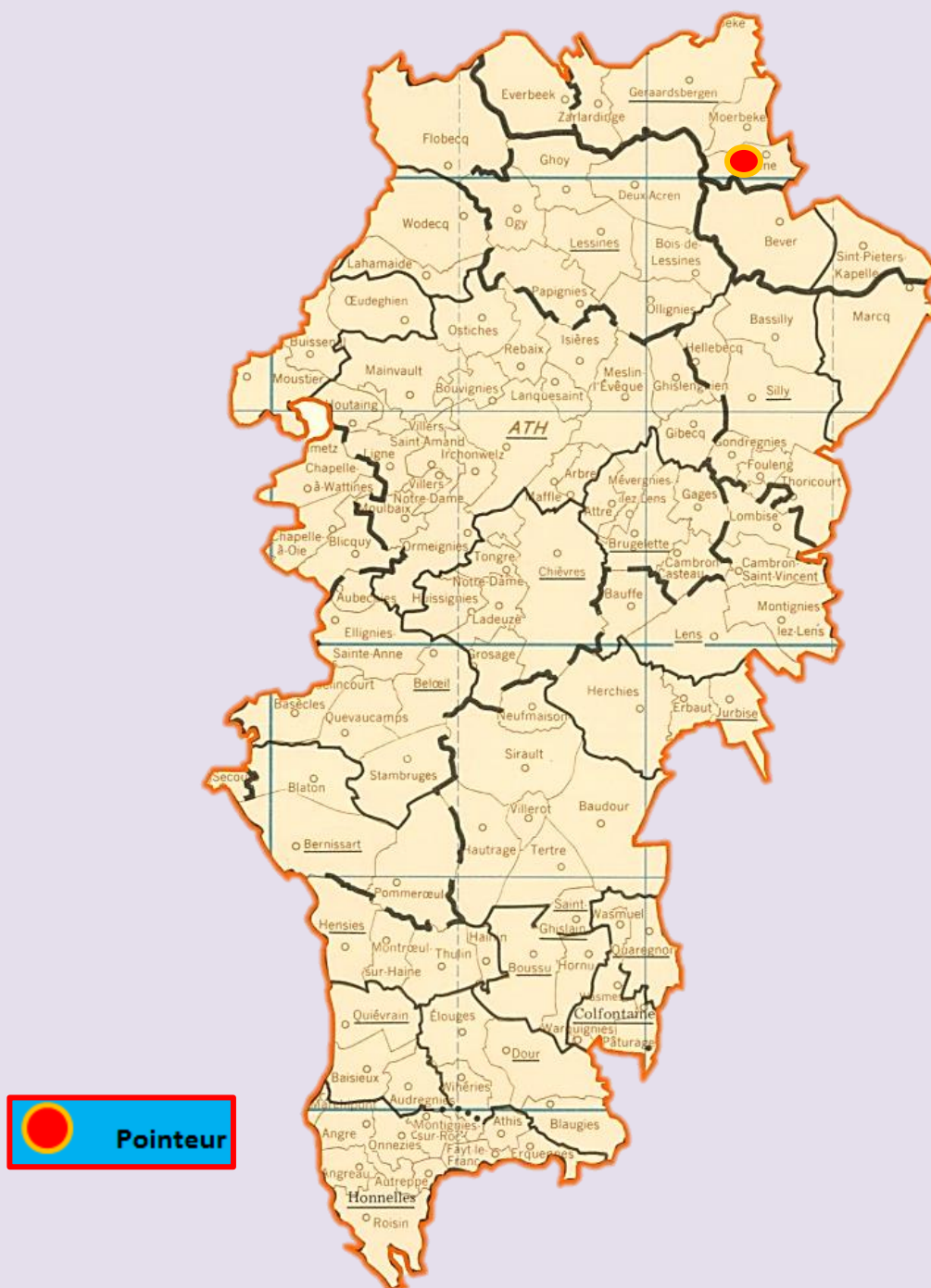
Des statistiques ne peuvent être uniquement établies qu'au niveau des trois doublages locaux. « Coulon Futé » les établira en fonction du contexte sportif hebdomadaire rencontré.

Dans les résultats publiés, pour faciliter leur compréhension, des annotations sont utilisées. La lettre V ou Y indique la catégorie du pigeon, le nombre qui la suit le total des engagés de l'amateur. Ce dernier est remplacé par un autre nombre en cas de récurrence dans les classements.

Une analyse sommaire :

- un contingent de 1009 pigeons (- 177) : saison longue pour les vieux et juniors
- contingent des jeunes en progression (+ 16)
- 148 m/minute de différence dans les vieux entre le pointeur et la plus rapide lanterne rouge, 261 m/minute dans les jeunes
- les deux vols les plus rapides à l'actif des pointeurs des catégories
- les deux palmes au récidiviste **Christian De Craeye, de Viane.**

Localisation du pointeur



Vieux et yearlings réunis : 167.

1 De Craeye Christian, Viane (Y-B-7), 187.096 km, 1680.42. 2 Verplancken Sébastien, Huissignies (Y-A-12), 163.798 km, 1664.52. 3 Verplancken Sébastien (Y-2), 1664.24. 4 Verplancken Sébastien (Y-3), 1658.35. 5 Dangreau Jean-Marc, Blaton (Y-A-5), 154.450 km, 1643.08. 6 Pottier Frères, Basècles (V-C-45), 156.628 km, 1640.08. 7 Pottier Frères (V-2),

1638.36. 8 Pottier Frères (Y-3), 1631.82. 9 De Craeye Christian, Viane (Y-2), 1631.10. 10 Pottier Frères (V-4), 1628.14...

Lanterne rouge (par 2) : 1532.42.

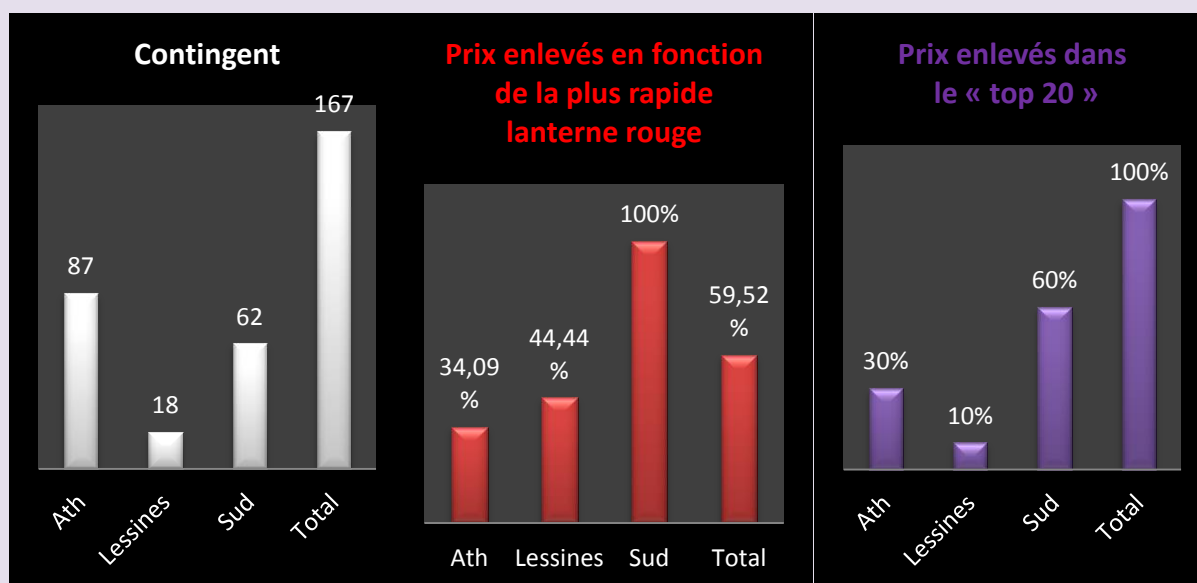
Jeunes : 842.

1 De Craeye Christian, Viane (B-18), 187.096 km, 1665.46. 2 Leveque Louis, Mainvault (A-31), 170.462 km, 1663.26. 3 Desprez René, Arbre (A-11), 170.562 km, 1662.39. 4 Desprez René (2), 1661.31. 5 Leveque Louis (2), 1661.09. 6 Verplancken Sébastien, Huissignes (A-34), 163.798 km, 1660.59. 7 Leveque Louis (3), 1660.55. 8 Desprez René (3), 1660.50. 9 Leveque Louis (4), 1659.48. 10 Leveque Louis (5), 1658.94...

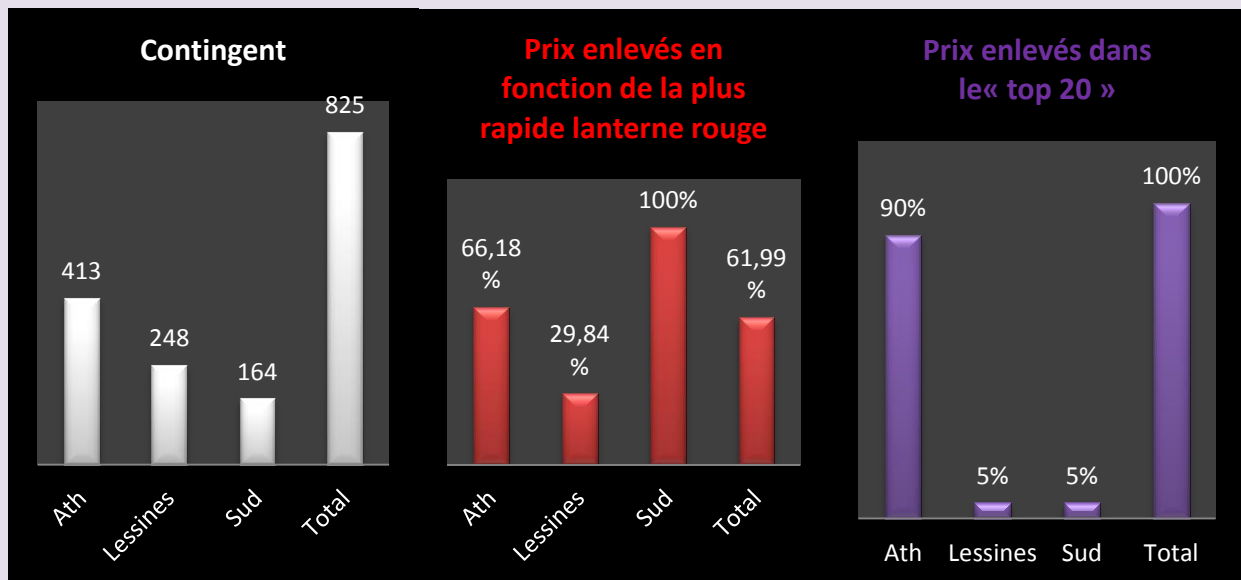
Lanterne rouge (par 2) : 1404.33.

Les statistiques des doublages

Le coin des statistiques - Classification par deux						
Vieux & yearlings réunis	Contingent	Lanterne rouge	Prix enlevés en fonction de la plus rapide lanterne rouge		Prix enlevés dans le « top 20 »	
			Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Ath	87	1511.54	15	34,09	6	30
Lessines	18	1499.10	4	44,44	2	10
Sud	62	1578.38	31	100	12	60
Total	167		50	59,52	20	100



Le coin des statistiques - Classification par deux						
Jeunes	Contingent	Lanterne rouge	Prix enlevés en fonction de la plus rapide lanterne rouge		Prix enlevés dans le « top 20 »	
			Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Ath	413	1381.58	137	66,18	18	90
Lessines	248	1335.64	37	29,84	1	5
Sud	164	1498.32	82	100	1	5
Total	825		256	61,99	20	100



GRANDE VITESSE : PONT-SAINTE-MAXENCE

- *Lâcher : 8h20.*

Un second lâcher athois

Depuis plusieurs saisons, « L'Entente des V », l'« Entente Frontalière » et l'« Entente de l'Ouest » composent un second lâcher en région d'Ath, organisent en classant par deux une épreuve générale par catégorie et des doublages facultatifs (deux et parfois trois en certaines circonstances).

Désormais, un général vieux et yearlings confondus, un général vieux et un général juniors sont organisés. Les vieux et les juniors alignés sur le concours « mixé » ne sont pas systématiquement repris dans le général vieux ou yearlings.

Des statistiques ne peuvent être uniquement établies qu'au niveau des doublages locaux. « Coulon Futé » les établira en fonction du contexte sportif hebdomadaire rencontré.

Dans les résultats publiés, pour faciliter leur compréhension, des annotations sont utilisées. La lettre V ou Y indique la catégorie du pigeon, le nombre qui la suit le total des engagés de l'amateur. Ce dernier est remplacé par un autre nombre en cas de récurrence dans les classements.

Une analyse sommaire :

- *un contingent de 899 pigeons*
- *nette régression dans chaque catégorie*
- *9 jeunes avant le premier vieux*
- *le pointeur général, un jeune des Leturcq-Duponchelle, de Wadelincourt.*



Localisation du pointeur



Vieux et yearlings réunis : 80.

1 Cambier Pierre, Bury (V-11), 156.589 km, 1673.55. 2 Cambier Pierre (V-2), 1670.28. 3 Bouchard Pierre, Péruwelz (Y-1), 153.016 km, 1664.48. 4 Murez-Marichal, Wadelincourt (V-2), 157.520 km, 1651.21. 5 Delem Michel, Herquegies (V-9), 164.717 km, 1633.82. 6 Haustraete Rudy, Schorisse (Y-20), 184.512 km, 1604.47. 7 Haustraete Rudy (V-2), 1600.53. 8 Bruneau Michel, Brasménil (V-5), 153.127 km, 1595.62. 9 Bruneau Michel (V-2), 1593.13. 10 Delem Michel (V-2), 1592.23...

Lanterne rouge (par 2) : 1541.26.

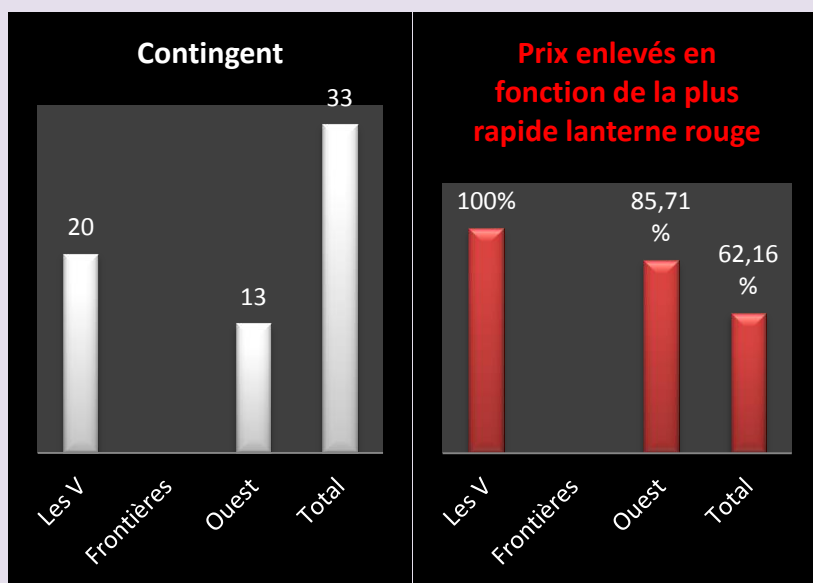
Jeunes : 819.

1 Leturcq-Duponchelle, Wadelincourt (4), 157.204 km, 1690.36. 2 Leturcq-Duponchelle (2), 1690.06. 3 Balcaen-Dubois, Ellezelles (21), 178.737 km, 1679.91. 4 Balcaen-Dubois (2), 1679.38. 5 Balcaen-Dubois (3), 1678.85. 6 Balcaen-Dubois (4), 1678.07. 7 Balcaen-Dubois (5), 1677.28. 8 Huin Jean-Philippe, Bury (15), 156.175 km, 1675.39. 9 Devleeschauwer Vincent, Moustier (26), 167.967 km, 1675.00. 10 Cnudde Vivian, Callenelle (17), 152.669 km, 1670.03...

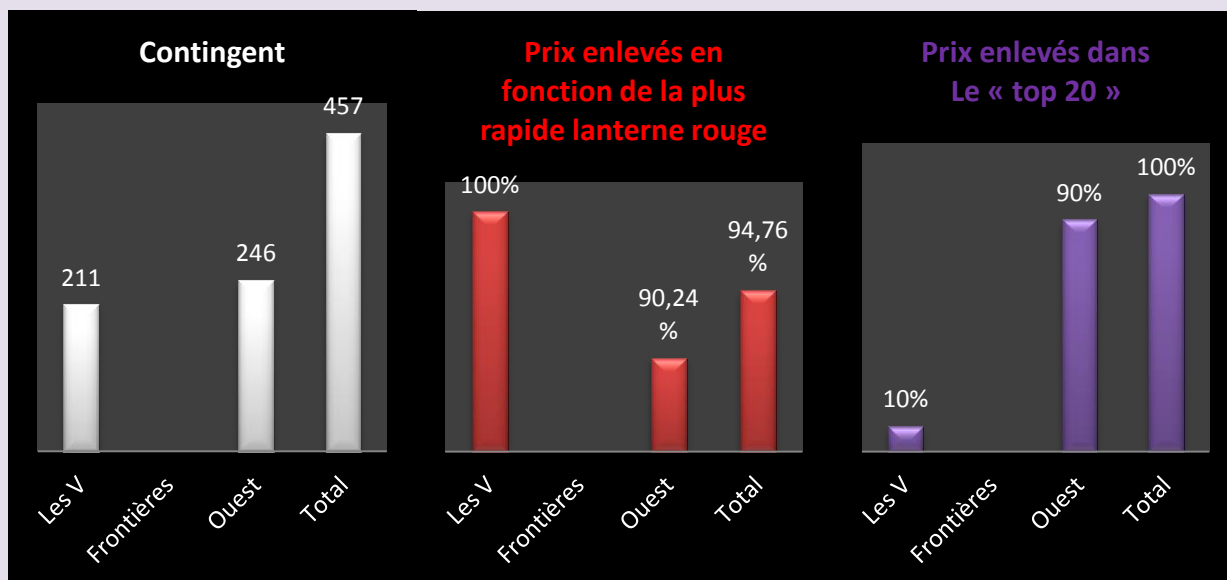
Lanterne rouge (par 2) : 1450.48.

Les statistiques des doublages

Le coin des statistiques - Classification par deux						
Vieux & yearlings réunis	Contingent	Lanterne rouge	Prix enlevés en fonction de la plus rapide lanterne rouge		Prix enlevés dans le « top 20 »	
			Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Les V	20	1498.38	10	100	10	
Frontières						
Ouest	13	1488.54	6	85,71	6	
Total	33		23	62,16		



Le coin des statistiques - Classification par deux						
Jeunes	Contingent	Lanterne rouge	Prix enlevés en fonction de la plus rapide lanterne rouge		Prix enlevés dans Le « top 20 »	
			Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Les V	211	1459.56	106	100	2	10
Frontières						
Ouest	246	1430.07	111	90,24	18	90
Total	457		217	94,76	20	100



GRANDE VITESSE : PONT-SAINTE-MAXENCE

- *Lâcher : 8h40.*

Le lâcher montois

Le lâcher montois se compose de l'« Association Le Renouveau-Bierghes-Saintes » et du groupement des Quatre (D : Petit-Enghien) qui se cantonne bien souvent en petite vitesse.

Le Renouveau-Bierghes-Saintes » organise un général vieux et yearlings confondus, un général vieux et un général juniors. Des statistiques ne peuvent être établies qu'au niveau des trois doublages locaux (« La Collégiale (A) », « L'Espoir (B) » et « Le Progrès (C) »).

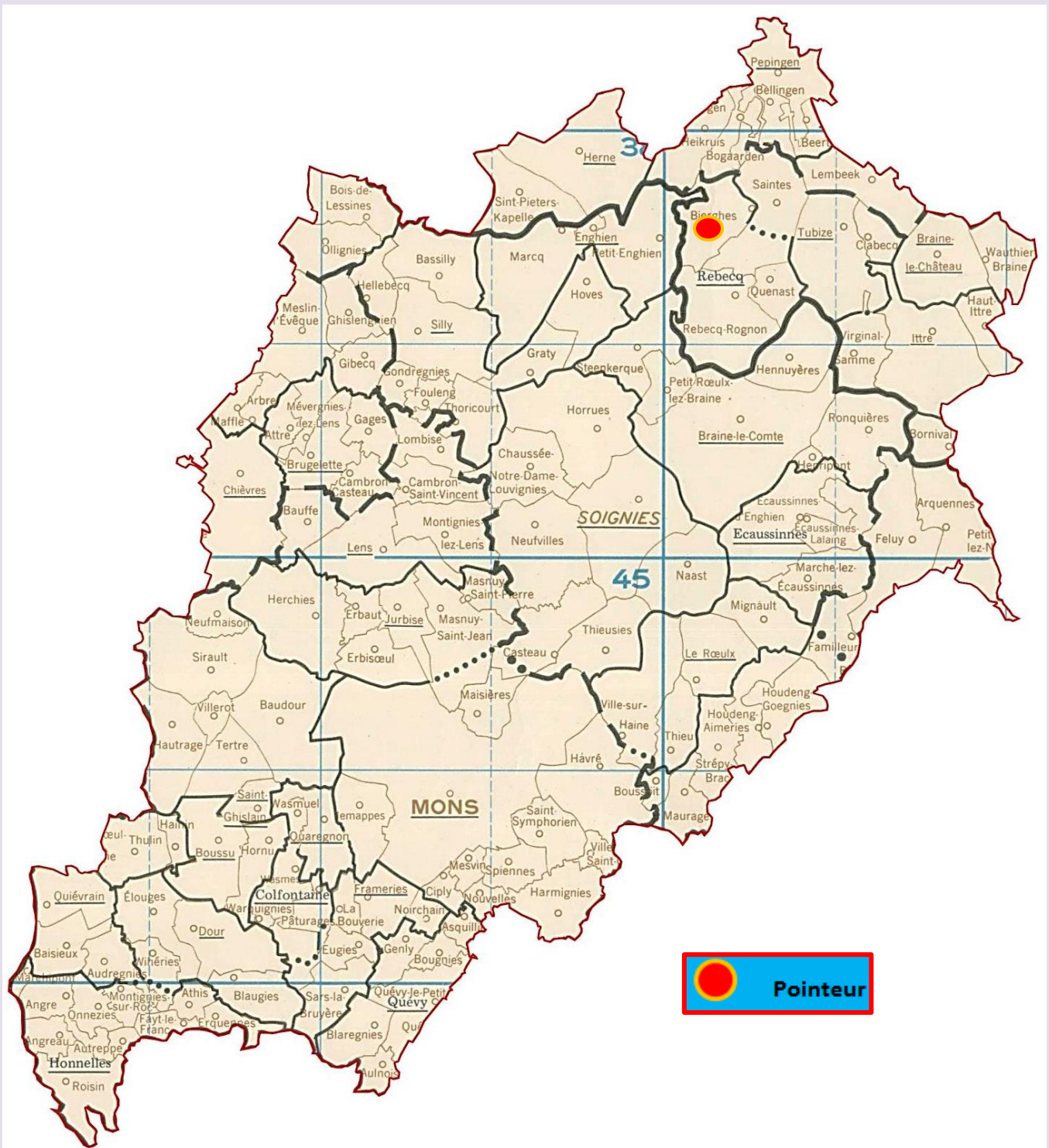
Dans les résultats publiés, pour faciliter leur compréhension, des annotations sont utilisées. La lettre V ou Y indique la catégorie du pigeon, le nombre qui la suit le total des engagés de l'amateur. Ce dernier est remplacé par un autre nombre en cas de récurrence dans les classements.

Une analyse sommaire :

- *un contingent de 1188 pigeons*
- *assez nette régression dans chaque catégorie*
- *nouvelle mainmise du Progrès*
- *les huit vols les plus rapides à l'actif de jeunes dont six relèvent de la colonie pointeur*
- *pourcentages des prix enlevés par le Progrès nettement supérieurs*
- *la palme de pointeur général et le « top 5 » complet à jeunes dans l'escarcelle de Jean-Pierre Vandebossche, de Bierghes.*



Localisation du pointeur



Vieux et yearlings réunis : 254.

1 Bonnewyn G & F, Lembeek (V-D-3), 195.246 km, 1672.09. 2 Eeckhoudt R & F, Bierghes (V-C-8), 190.937 km, 1668.49. 3 Eeckhoudt R & F (V-2), 1667.03. 4 Vercaigne Marcel, Tertre (V-B-6), 156.526 km, 1665.73. 5 Vercaigne Marcel (Y-2), 1664.85. 6 Vandebossche Jean-Pierre, Bierghes (V-C-3), 189.942 km, 1661.75. 7 Vandebossche Jean-Pierre (V-2), 1661.27. 8 Eeckhoudt Christophe, Bierghes (V-C-4), 190.656 km, 1659.32. 9 Crohin David,

Enghien (V-C-12), 185.706 km, 1658.57. 10 Fixelles Francis, Saintes (V-C-10), 191.769 km, 1658.29. 11 Vercaigne Marcel (V-3), 1657.49. 12 Eeckhoudt Christophe (V-2), 1651.42. 13 Eeckhoudt Christophe (V-3), 1650.94. 14 Vercaigne Marcel (Y-4), 1649.34. 15 Eeckhoudt R & F (V-3), 1646.67. 16 Vandebossche Jean-Pierre (Y-3), 1639.29. 17 Vercaigne Marcel (Y-5), 1634.13. 18 Dubru Anthony, Bierghes (V-C-2), 190.026 km, 1633.90. 19 Fixelles Francis (Y-2), 1633.81. 20 Mol Olivier, Cambron-Saint-Vincent (Y-A-18), 171.390 km, 1633.09...

Jeunes : 934.

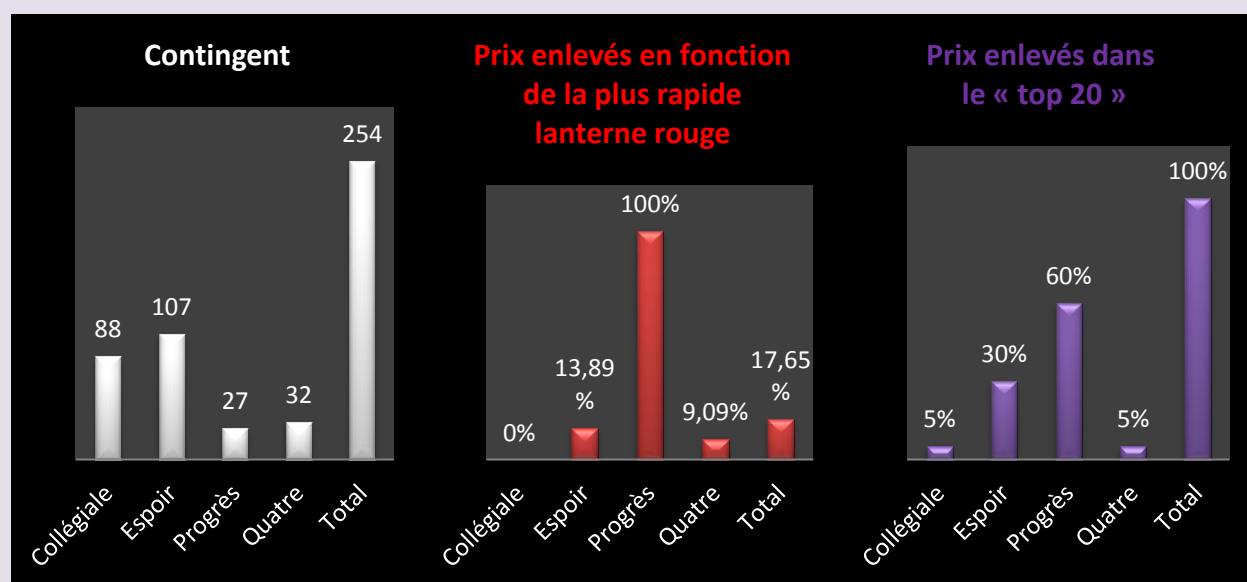
1 Vandebossche Jean-Pierre, Bierghes (C-24), 189.942 km, 1686.09. 2 Vandebossche Jean-Pierre (2), 1685.85. 3 Vandebossche Jean-Pierre (3), 1685.10. 4 Vandebossche Jean-Pierre (4), 1684.85. 5 Vandebossche Jean-Pierre (5), 1683.85. 6 Badot Paul, Saintes (C-28), 192.132 km, 1681.93. 7 Badot Paul (2), 1680.69. 8 Vandebossche Jean-Pierre (6), 1674.20. 9 Wallez Alfred, Bierghes (C-24), 191.011 km, 1664.80. 10 Vandebossche Jean-Pierre (7), 1661.52. 11 Eeckhoudt Christophe, Bierghes (C-24), 190.656 km, 1659.32. 12 Badot Paul (3), 1656.55. 13 Badot Paul (4), 1654.41. 14 Vaillant Logan, Boussu (B-9), 153.085 km, 1651.70. 15 Dehon-Demonseau, Thulin (B-28), 150.704 km, 1651.60. 16 Vercaigne Marcel, Tertre (B-6), 156.526 km, 1648.77. 17 Vandebossche Jean-Pierre (8), 1648.30. 18 Dehon-Demonseau (2), 1647.99. 19 Dehon-Demonseau (3), 1646.49. 20 Dramaix Georges, Jurbise (A-24), 189.942 km, 1646.32...

Pointeur non repris dans le top :

42 Christiaens J, Lembeek (D-14), 195.798 km, 1629.84.

Les statistiques des doublages

Le coin des statistiques - Classification par trois						
Vieux & yearlings réunis	Contingent	Lanterne rouge	Prix enlevés en fonction de la plus rapide lanterne rouge		Prix enlevés dans le « top 20 »	
			Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Collégiale	88	1516.97	0	0	1	5
Espoir	107	1565.15	5	13,89	6	30
Progrès	27	1646.67	9	100	12	60
Quatre	32	1559.31	1	9,09	1	5
Total	254		15	17,65	20	100



Le coin des statistiques - Classification par trois						
Jeunes	Contingent	Lanterne rouge	Prix enlevés en fonction de la plus rapide lanterne rouge		Prix enlevés dans le « top 20 »	
			Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Collégiale	347	1479.52	18	15,52	1	5
Espoir	393	1541.69	74	56,49	5	25
Progrès	152	1588.47	51	100	14	70
Quatre	42	1481.02	2	14,29	0	0
Total	934		145	46,47	20	100

